

ÉCOLE

 maternelle
 élémentaire
 primaire

La PLAINE TIGNIEU-JAMEYZIEU

ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016**CONSEIL D'ÉCOLE****PROCÈS-VERBAL****RÉUNION DU 03 NOVEMBRE 2015**

NOM	PRÉSENT	EXCUSÉ	
Directeur de l'école - Président : SBAFFE Jean Louis	x		
Maîtres de l'école			
ALBERTIN Christine	x		
BENEDETTO Christine	x		
BOURDAIS Sylvie	x		
CHEDIN Catherine	x		
CLEUX Lucie	x		
COLLIOUD Elodie	x		
DUMAS Monique	x		
FERRARI Sandrine	x		
GRANGE Thierry	x		
HEBRARD Anne	x		
JACQUIER Xavière	x		
PONCET Gaëlle	x		
ROCHAS Damien	x		
SIMONIN Ingrid	x		
Représentant du R.A.S.E.D. :		x	
Représentants des parents d'élèves titulaires			suppléants assurant un remplacement
CROS Laëtitia	x		AMBLARD Aurélie
PARIS Stéphanie	x		
MONTROUSSIER Astrid		x	
TILOT Mylène	x		
REYMOND-TEIXEIRA Emmanuelle	x		
BRAND Stéphanie	x		
MARY Adeline	x		
ROUSSET Stéphanie	x		
LAURE Nadine	x	x	
UNAL Pervin	x		
UGOLINI Stéphanie	x		
ROMEO Gracinda	x		
CHENE Aurélie	x		
ANDRIAMANO HARISOA Emeline		x	
Inspectrice de l'Éducation Nationale : Marie-Christine DEMARCONNAY		x	
Maire de la Commune ou son représentant : DURAND Stéphanne	x		
Conseiller Municipal :			
Délégué Départemental de l'Éducation Nationale : CHERPE Annick	x		
VOIX CONSULTATIVE			
Membre du R.A.S.E.D. :			
Médecin scolaire :			
Infirmière scolaire :			
Assistante sociale :			
A.T.S.E.M.			
NERGUIZIAN Patricia (ULIS)	x		
Enseignant de langues vivantes :			
Maître de l'E.L.C.O. :			
Personne invitée :			

PLAN

1- Installation du Conseil d'école	4- Mise en œuvre des programmes de l'école maternelle	7- Projets pédagogiques
2- Bilan de rentrée	5- Projet d'école	7.1- maternelle
2.1- L'équipe pédagogique	5.1- Les axes de travail	7.2- élémentaire
2.2- Effectifs	5.2- Les APC	8- Bilan financier coopérative scolaire
3- Règlement scolaire et charte de la laïcité	6- Conseil école-collège	9- Questions diverses
3.1- Règlement intérieur		
3.2- Charte de la laïcité		

1- Installation du conseil d'école

- 1.1 - résultats des élections
- 1.2 - rôle et attribution du conseil d'école

Tour de table et remerciements aux parents qui ont bien voulu se présenter aux élections de parents au conseil d'école.

Mme DEMARCONNAY (Inspectrice de l'Education Nationale) est excusée.

2- Bilan de rentrée

2.1 - présentation de l'équipe pédagogique

- tous les enseignants présents → 2 personnes nouvelles (Mmes PONCET et HEBRARD), retour de Mme COLLIOD et utilisation du TR M. ROCHAS sur un poste non pourvu
- A la rentrée une ATSEM par classe (5) et une ATSEM ULIS
- Une aide-administrative à la direction présente depuis la rentrée → jusqu'à fin juin (contrat renouvelé)
- présence d'une assistante d'anglais (7 mois) pendant 2 demi journées
- cours ELCO : langues : turc et portugais

2.2 - Effectifs :

- L'école maternelle accueille 133 élèves et l'école élémentaire 214 élèves + 12 en CLIS. 347 élèves (hors CLIS) donnant une moyenne de 26,75 élèves par classe. 359 élèves avec CLIS

Effectifs en annexe

Cinq élèves sont porteurs de handicap et accueillis dans des classes dites ordinaires avec AVS

La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale demande pour le 20 novembre une prévision d'effectifs pour la rentrée 2016.

3- Règlement scolaire et règlement intérieur et charte de la laïcité

3.1 - Règlement intérieur

Lecture à voix haute et explication point par point de celui-ci.

Les horaires sont rappelés.

Les modalités concernant les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) sont précisées.

Des modifications sont apportées concernant les horaires de fermeture de l'école qui sont ramenés à 8 h 30 et 13 h 15 ainsi qu'un article rappelant l'interdiction de fumer dans l'enceinte de l'école. La pose d'un panneau est également demandée.

Ce nouveau règlement intérieur est approuvé à l'unanimité des membres.

Règlement intérieur en annexe.

3.2 - Charte de la laïcité : Elle est affichée dans l'école. En 15 articles, elle rappelle les valeurs de la république promues par notre école. Cette charte est fondée sur des textes législatifs et réglementaires. Elle a été présentée aux parents lors des réunions parents de début d'année et placée dans les cahiers de liaison.

4- Mise en œuvre des nouveaux programmes de l'école maternelle.

Rappel des 5 domaines d'apprentissage. Une place primordiale est donnée au langage et au retour à la manipulation.

Un temps de formation des enseignants est prévu. Des ressources d'accompagnement ont été proposées par le ministère mais pas d'outil d'évaluation commun comme prévu à partir du CP.

Les parents s'interrogent sur le fonctionnement de la classe de GS/CP établie dans les locaux de la maternelle. Il est expliqué que ce type de classe se fait lorsque les effectifs ne permettent pas d'autres possibilités. Il est précisé comme cela a été fait lors de la réunion de rentrée que les élèves suivent bien les programmes de leur niveau de classe, que les récréations des CP se font avec les autres CP. L'enseignante a ouvert sa classe aux parents pour rassurer ceux-ci.

D'autres parents engagent la discussion sur le fait d'ouvrir sa classe aux parents. Pour les enseignants cela est fait non pas dans le but de justifier leur travail mais plutôt de faire découvrir le fonctionnement de leur classe.

Certains parents s'interrogent quand même sur trop de droits donnés aux parents.

5- Projet d'école 2014-2018

5.1 – les axes de travail du projet d'école

Présentation du PE validé en juillet 2014 par l'IEN : 4 axes de travail avec des objectifs

Axe 1 : Amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun

Axe 2 : Education culturelle et artistique, sportive et humaniste

Axe 3 : Réponse à la difficulté scolaire et/ou réponse aux besoins particuliers

-à partir des évaluations diagnostiques CE2

-par la mise en place d'un PPRE (Plan Particulier de Réussite Educative)

-APC (détaillées au point 5)

-intervention du RASED (E et G)

-stages de remise à niveau

-différenciation au sein de la classe

Axe 4 : Vie scolaire (relation école-famille, communication, partenariat) : une formation des enseignants dans ce domaine est prévue cette année. Elle fera l'objet d'une fiche action.

La réalisation de ces objectifs se fera par la mise en œuvre d'actions pouvant s'élaborer à différents niveaux : école, cycle, inter-cycles, classe, inter-classes

5 actions ont été élaborées. Ce sont des actions de portée générale puisqu'elles vont s'appliquer pour toute l'école et sur la durée du PE. 4 autres actions sont prévues au niveau des cycles.

Présentation de ces 9 actions.

D'autres sont en cours d'élaboration en lien avec les projets prévus : musique, orientation, école et cinéma, outils parcours artistique.

5.2 - Mise en place des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Le volume horaire légal consacré par chaque enseignant aux APC est de 36 heures.

Ces APC peuvent être proposées aux enfants (la décision appartient aux parents) dans trois directions :

- apporter une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages
- apporter une aide au travail personnel
- permettre la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école

Un projet d'organisation a été soumis à l'IEN qui l'a validé.

Les modalités sont définies dans le règlement intérieur. Les enseignants proposent des élèves mais ce sont les parents qui décident.

6- Conseil école-collège

Objectif : renforcer la continuité pédagogique et éducative entre les deux degrés afin de mieux faire réussir tous les élèves. L'aspect pédagogique est à mettre en avant pour conduire les élèves à maîtriser le socle commun.

2 conseils en 2014/2015 en octobre et mai : des actions de jumelage sont envisagées avec la création de binômes. Le prochain conseil aura lieu le 9 novembre et devrait permettre de repositionner les actions. Surtout avec la mise en place du nouveau cycle 3 : CM1/CM2/6ème à la rentrée 2016.

Les élèves de l'ULIS école (anciennement CLIS) sont inclus dans ces actions.

Demande des parents concernant la composition de ce conseil : le principal ou son adjoint, l'IEN ou son représentant, et une représentation égale des personnels des écoles et du collège (nombre fixé par le principal et l'IEN).

7- Projets pédagogiques

Pour toutes les classes de l'école un intervenant musique (rémunéré par la commune) à raison de ¾ h à 1 h par semaine ou par quinzaine. Des thématiques différentes sont proposées. Ces projets devant être présentés aux parents, ils ne sont pas développés aujourd'hui pour en garder la surprise.

7.1 - Maternelle :

- Prix Nord-Isère des jeunes lecteurs : tous les élèves de MS et GS + aménagement pour le PS
- Projets : - projet école et cinéma (visionnage de 2 films)

- projet ENS sur le marais de la Léchère. Une sortie sur un autre site est envisagée

-projet complémentaire à l'étude : mare pédagogique

7.2 - Élémentaire :

- prix Nord-Isère des jeunes lecteurs : toutes les classes

- projet « école et cinéma » : les élèves de CP/CE1, et CM1/CM2 visionneront 3 films qui permettront un travail en classe

- projet orientation : cycle réalisé en début d'année. 9 classes de CP à CM2 et ULIS ont travaillé dans l'enceinte de l'école et ont finalisé le projet à Verna (problème météo donc sur la demi journée)

- la gendarmerie (BPDJ : Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile) est intervenue pour préparer les élèves de CM2 au permis internet (les dangers d'internet et la gestion des réseaux sociaux).

Une suite est prévue avec un test pour l'obtention du permis et la remise officielle de ce permis.

- l'école a investi à nouveau dans des jeux de cour pour les récréations : cordes à sauter, échasses, pédalos, tchouc-ball, bowling, trampoline à main... Une baisse significative des problèmes lors des récréations a été constatée.

8- Bilan coopérative scolaire

Le bilan de la coopérative scolaire est transmis aux parents et à la mairie. Pas de question particulière.

Le bilan est en annexe.

9- Questions diverses

- remerciements :
- agrandissement cour + plantation d'une haie vive
 - emplacement pour grand jeu devant arriver prochainement
 - traçage jeux dans la cour de récréation maternelle
 - arbres dangereux enlevés : la plantation d'essences plus adaptées est prévue
 - les enseignants aimeraient soumettre un plan d'aménagement de la partie supplémentaire d'espaces verts

9.1 - École à la mairie :

- deux classes dotées d'un tableau blanc interactif ce qui porte leur nombre à 4 sur l'école

- fruit à la récré : il a recommencé dès septembre et s'arrêtera lors de la période hivernale pour reprendre au printemps. Coût pour la commune : 8 000 €

9.2 - Parents à la mairie :

- les parents remercient les enseignants pour leur participation à l'action « gâteaux du monde ». Les enseignants pensent qu'il est nécessaire d'avoir un parent référent pour chaque classe participante.

9.3 - Mairie :

- les parents demandent que la prise en charge périscolaire (hors TAP) soit possible dès 15h30 pour les enfants ne restant pas au TAP et que les parents ne peuvent pas récupérer à cette heure là.
- le coût de la restauration scolaire a augmenté et les parents n'en ont pas été informés de même pour la facturation passée de 1 mois à 2 mois.
- Il manque toujours la liste des ingrédients constitutifs des plats et sauces par rapport aux enfants allergiques.
- Prévoir des volets solaires pour l'école Cassatt.
- soutien à la parentalité : permanence d'une psychologue clinicienne (dates sur flyer et affiche)

Fin de la réunion : 20 h 45

Prochain conseil d'école prévu le : **mardi 1^{er} mars 2016 à 18 h 00**